ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question écrite n° 61069

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur les obstacles qui entravent le développement de l'apprentissage. L'apprentissage assure la formation de plus de 436 000 apprentis. Une mission a rendu récemment un rapport intitulé « Les freins non financiers au développement de l'apprentissage » dans lequel elle préconise, afin de faciliter l'intégration de l'apprentissage dans le système scolaire, d'ouvrir une concertation au sein de l'éducation nationale afin de simplifier les conditions financières et réglementaires permettant aux personnels titulaires d'effectuer l'intégralité de leur service en apprentissage. Il lui demande les intentions du Gouvernement concernant cette recommandation.

Données clés

Auteur : M. Philippe Le Ray
Circonscription : Morbihan (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 61069
Rubrique : Formation professionnelle
Ministère interrogé : Travail, emploi et dialogue social
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 22 juillet 2014, page 6161
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)